

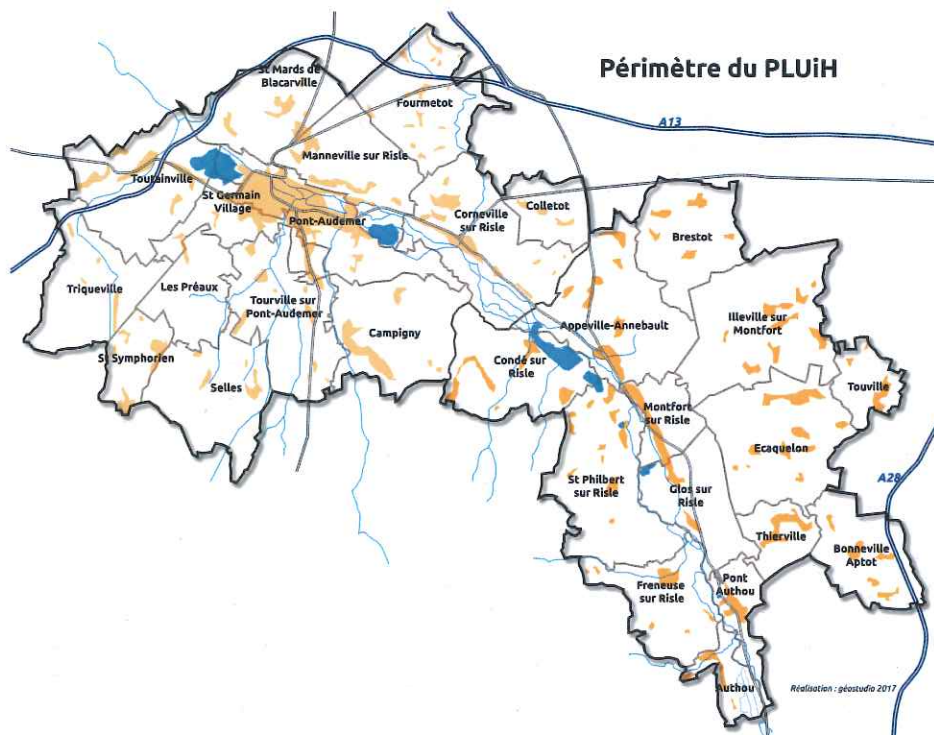
Avis à la Population !



Dans le cadre de l'élaboration du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
vous êtes invités à exprimer votre point de vue et vos attentes
sur l'aménagement futur du territoire de la Communauté de Communes.

Une nouvelle rencontre publique aura lieu :

le Jeudi 28 septembre à 18h
à la Salle des fêtes d'Appeville-Annebault
(Le Bourg, 27290).



Le Plan local d'urbanisme intercommunal aussi appelé PLUi est un document d'urbanisme qui aura pour vocation de planifier sur le long terme les différents aspects liés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.

Ce document d'urbanisme permet de définir les règles d'urbanisme qui seront opposables sur le territoire d'une intercommunalité.

Afin de transmettre vos remarques, vous disposez aussi d'un registre en mairie et d'un site Internet www.plui-ponto.fr que nous invitons à découvrir.